

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

CONFÉRENCE DE PRESSE FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MARDI 6 SEPTEMBRE 2022

10 mesures pour accélérer l'adaptation de la Métropole au changement climatique et anticiper l'avenir

SOMMAIRE

Communiqué de synthèse	p 2 à 4
L'eau, la clé de notre résilience et un bien commun à préserver	p 5
L'énergie, accélérer la transition vers le renouvelable et la sobriété	p 6 et 7
Fabrique de la ville, adapter la métropole aux pics de chaleur	p 8 et 9

Communiqué de synthèse

Nantes, le 6 septembre 2022

POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Johanna Rolland annonce 10 mesures pour anticiper l'avenir et accélérer l'adaptation de la métropole nantaise au changement climatique

Après un été caniculaire avec des températures maximales qui ont été dépassées localement, en plus de poursuivre nos efforts collectifs pour atténuer les effets de ce changement climatique, nous devons aussi nous adapter et accélérer notre transition vers une métropole plus résiliente. À travers 10 mesures concernant l'eau, l'énergie et la fabrique de la ville pour lutter contre ces pics de chaleur, Johanna Rolland, ainsi que la Ville de Nantes et Nantes Métropole, accélèrent cette transition écologique pour anticiper l'avenir et préserver notre cadre de vie. Avec 100 % des politiques publiques de Nantes Métropole passées au crible de la transition écologique, il s'agit désormais d'aller plus vite pour faire face à cette urgence climatique.

Pour Johanna Rolland, « à travers les événements de cet été, nous prenons de plus en plus conscience de l'urgence climatique, parce que les dérèglements se concrétisent chaque année plus fort, plus près de chez nous. Je rencontre chaque jour des Nantaises et des Nantais qui me le disent, qui s'en inquiètent. C'est une interpellation majeure. Si chacun doit faire sa part, c'est une responsabilité collective, et au premier chef celle des politiques, que de proposer aux citoyens ce qui va permettre de massifier et de démultiplier l'impact de leurs actes individuels. Car notre société a en effet besoin de changements structurels, en assumant que nous n'avons plus de temps à perdre, pour passer des caps essentiels en matière de sobriété et d'efficacité dans la préservation et la consommation des ressources. Seule une approche globale permettra d'infléchir les trajectoires actuelles et de protéger les plus fragiles d'entre nous. À l'échelle locale, nous avançons depuis plusieurs années, mais nous allons encore accélérer sur tous les sujets en même temps : l'eau, l'énergie, la végétalisation et l'adaptation aux pics de chaleur ».

Des mesures pour faire face au changement climatique



Météo France vient de confirmer que 2022 était, avec 2,3°C au-dessus des normales de la période 1991-2020, l'été le plus chaud en France métropolitaine depuis le début des mesures en 1900. 87 températures maximales ont été dépassées localement : le thermostat a ainsi atteint à Nantes 42°C le 18 juillet dernier et ces situations extrêmes pourraient devenir la norme en 2050. Dans ces conditions, la nécessité d'agir est devenue impérieuse pour toutes et tous.

Depuis 2007, le Plan Climat de Nantes Métropole la positionne comme l'une des collectivités pionnières, françaises et européennes, en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique. Si la collectivité est engagée dans cette transition écologique de longue date, renforcée après le Grand débat organisé en 2016, l'action menée par Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole et son équipe depuis 2014, doit aujourd'hui connaître une nouvelle accélération.

Johanna Rolland, la Ville de Nantes et Nantes Métropole annoncent aujourd'hui 10 nouvelles mesures pour renforcer notre résilience et faire face à ce changement climatique, tout en préservant le cadre de vie des habitants du territoire, qui s'articulent autour de 3 axes majeurs :

- L'eau
- L'énergie
- La fabrique de la ville, lutte contre les pics de chaleur

Anticiper les sécheresses des prochains étés, sécuriser la ressource et la production d'eau potable

- ① Contribuer en 2023 au **Schéma directeur départemental de sécurisation en eau potable** pour sécuriser l'approvisionnement de la métropole et étudier l'exploitation de nouvelles ressources, d'un nouveau site de pompage et/ou de production et la réalisation d'échanges via des interconnexions à créer ou renforcer.
- ② Un large **programme d'actions pour économiser l'eau consommée par la Métropole** et les communes, comprenant : la massification de la **réutilisation des eaux de pluie** pour le nettoyage des rues avec l'équipement de cuves de stockage d'eau de pluie des 14 centres techniques (dont 8 à Nantes pour alimenter en eau les laveuses de voirie). Le déploiement de la réutilisation de l'eau des pataugeoires nantaises pour arroser les espaces verts et l'installation d'un système d'arrosage "goutte à goutte" pour la protection de 1000 jeunes arbres.
- ③ **Mettre en place en janvier 2023 une aide de 50€ pour les particuliers** pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie et dons de mousseurs de robinet économes en eau pour l'ensemble des foyers nantais.

*« Aussi précieuse que vitale, l'eau est un bien que nous devons protéger et surtout sécuriser pour les années à venir. L'épisode de sécheresse que nous traversons actuellement nous rappelle que nous devons poursuivre nos efforts en la matière. D'ici la fin du mandat, nous allons investir 400M€ pour améliorer la gestion et la distribution d'eau potable sur le territoire. Cela passe par la rénovation de l'usine de l'eau afin d'augmenter sa capacité de production pour faire face aux besoins grandissants du territoire. Nous devons toutefois nous adapter à ces nouvelles conditions climatiques, aussi bien en augmentant notre production qu'en baissant notre consommation. Ces nouvelles mesures vont dans cette direction, afin de garantir un accès à une eau potable de qualité pour tous les habitants du territoire pour les années et les décennies à venir » **Robin Salecroix, vice-président de Nantes Métropole délégué à la politique de l'eau et l'assainissement.***

Accélérer le plan de sobriété et massifier les énergies renouvelables

- ④ **Accélérer le plan de sobriété de la collectivité**, incluant : une baisse de 1° C de l'eau et de l'air des piscines (actuellement pour l'eau 28° C dans les grands bassins sportifs et 29° C dans les petits bassins loisirs, et proportionnellement 24° C et 25° C pour l'air), la suppression de l'eau chaude dans les bureaux municipaux et métropolitains, le déploiement du plan de rénovation énergétique du patrimoine de la collectivité, le remplacement des luminaires de l'éclairage public par des LEDs des équipements publics pour atteindre 100% d'ici 2026, soit une économie de 17 GW, représentant 50 % de la consommation actuelle. Et l'extinction symbolique de l'éclairage nocturne de bâtiments du patrimoine public : Hôtel de ville, Mairie de Doulon, Mairie de Chantenay, bâtiments administratifs, Tribune du Stade Saupin, Théâtre Graslin et Château (sauf en cas de représentation ou événements).
- ⑤ **L'effort de développement des réseaux de chaleur et du photovoltaïque engagé il y a plusieurs années se poursuit massivement :**
 - En matière de réseaux de chaleur urbains, 12% des logements du territoire sont déjà raccordés (39 686 logements raccordés sur les 320 000 logements du territoire, dont 35% de logements sociaux). L'objectif de la Métropole est de raccorder davantage d'habitations collectives, des sites du patrimoine de la Ville et des communes traversées par ces réseaux de chaleur. En particulier sur cette fin d'année, où la collectivité prépare le raccordement du secteur Paradis via le réseau Centre Loire, et poursuit le développement du réseau Nord Chézine d'une part vers Orvault (Secteur Peccot, avec 520 logements) et d'autre part vers les quartiers Nord-Ouest de Nantes (Secteur Gaston Serpette avec 160 logements, les bureaux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Gymnase Gaston Serpette, les bureaux du Centre Ministériel de valorisation des ressources Humaines) et les quartiers Nord de Nantes (200 logements au niveau de la rue de la Coulée).
 - Concernant les infrastructures photovoltaïques sur les sites de la collectivité, 7 installations ont été mises en service en 2022 et 10 sont encore à venir d'ici la fin de l'année et dès les premiers mois de 2023. Soit en 2022, une production énergétique de près de 500 Kwc.

- Afin d'accélérer la transition énergétique, un plan d'actions accompagné des outils de mise en œuvre sera proposé en décembre afin d'atteindre les 100% ENR en 2050. Une gouvernance territoriale forte de la politique publique de l'énergie climat de Nantes Métropole sera instaurée.

⑥ **Massifier la rénovation énergétique.**

Levier majeur de la sobriété, la rénovation énergétique des logements est une priorité. La collectivité accompagne ainsi les efforts des acteurs collectifs et individuels (parc social, habitat privé, copropriétés et logements individuels) avec notamment un objectif de rénovation de 5000 logements par an dont 1500 logement sociaux. Dès cette rentrée, la Métropole va renforcer la lisibilité de ses dispositifs avec une relance de la communication sur l'espace public dès ce mois de septembre et une expérimentation de distribution de flyers en boîtes aux lettres (sur 5 communes de la métropole), doublée d'un programme d'animation dans les territoires.

⑦ **Développer la plus large opération d'autoconsommation collective en France, à l'échelle d'un quartier,** avec une mise en service d'ici fin 2023 sur le quartier République (comprenant près de 2000 logements et des bureaux). L'ensemble des toitures photovoltaïques des opérations immobilières de bureaux, commerces, logements sociaux et copropriétés vont être mises en réseau pour que les résidents du quartier puissent bénéficier d'une énergie propre et locale. Cette large opération d'autoconsommation fournira entre 15 et 20 % des besoins d'électricité du quartier.

⑧ **Une refonte des défis citoyens, pour multiplier par 4 le nombre de participants** afin d'engager 1000 foyers «climatiquement neutres» chaque année à partir de 2024.

«Ce défi énergétique, la Métropole en a pris la mesure depuis maintenant plusieurs années. Cette crise énergétique d'urgence doit nous faire amplifier les politiques structurantes que nous portons, notamment pour la rénovation thermique : c'est bon pour le confort d'été, limite fortement la surconsommation en hiver, et bon pour la planète. Donc tout le monde s'y retrouve. Pour nos réseaux de chaleur, pour le développement du photovoltaïque et la part croissante des énergies renouvelables dans notre mix énergétique, nous avons revu nos ambitions à la hausse à horizon 2050 en prévoyant d'atteindre une consommation énergétique entièrement renouvelable et décarbonée. Face à l'instabilité géopolitique dont les répercussions sur les prix se font brutalement ressentir pour les entreprises et les particuliers, nous devons accélérer le développement d'une énergie plus locale et décarbonée afin de garantir à tous nos habitants des prix plus stables et préserver leur pouvoir d'achat. La sobriété est aussi un levier dont nous ne pourrions nous passer. Nous devons jouer collectif pour faire face à cet enjeu qui se dresse devant nous, avec Nantes Métropole nous comptons plus que jamais accompagner chacun des habitants vers cette transition nécessaire pour un futur plus résilient. » **Tristan Riom, vice-président de Nantes Métropole délégué à la transition énergétique.**

Adapter la métropole aux épisodes de fortes chaleurs

La nature en ville contribue à la qualité de vie, à la protection de l'environnement et aussi au rayonnement et à l'attractivité de la ville. Avec plus de 2 500 arbres plantés par la Direction Nature et Jardins depuis le début du mandat, ce capital vert offre à toutes et tous des lieux de convivialité, de vivre ensemble et de détente. En développant cette richesse végétale et par conséquent ses îlots de fraîcheur, tout en réduisant l'artificialisation des sols, la Ville de Nantes contribue au développement de la résilience de son territoire face au changement climatique. En annonçant 3 nouvelles mesures, la collectivité renforce ainsi son ambition en la matière, pour une ville plus verte et adaptée aux épisodes de fortes chaleurs :

⑨ **Adapter la ville aux pics de chaleur**

- **Lancer un "plan de végétalisation vertical"** sur le patrimoine public avec des plantes grimpantes provenant des pépinières de la collectivité. Dès cet hiver les plantations commenceront sur les premiers sites parmi: la Manufacture des tabacs (qui accueille centre de loisirs, logements, équipements publics ..), les mairies annexes, 2 gymnases, des crèches (sites à définir en fonction de l'exposition et de la faisabilité technique).
- **A l'été 2023, élargir l'ouverture des pataugeoires** de début juin à fin septembre, et des horaires d'ouverture des 85 parcs 24 h/24 et jusqu'à 21h l'été pour les 15 autres. Nantes est la seule ville de France à avoir conservé un patrimoine de 16 pataugeoires publiques.

• **Dans le cadre du Plan Pleine Terre** : la Ville de Nantes étudie la désimperméabilisation de 10 000 m² (1 ha) supplémentaires en centre-ville (en plus des 70 000 m² déjà annoncés sur le mandat).

- ⑩ Proposition de **se mobiliser ensemble, territoire du Pôle métropolitain, mais aussi Département, Région et État, pour trouver 50 hectares de terrain à destination de l'Office national des forêts** pour mener leurs recherches et expérimentations destinées à identifier des espèces d'arbres et de végétaux mieux préparés au réchauffement climatique.

La Direction Nature et Jardins prévoit également la plantation de 1500 "bébés chênes" cet hiver et 5000 l'hiver prochain. Ces graines de chêne (espèce locale, résistante climat) ramassées et mises en culture dans les pépinières du Grand Blottereau puis plantées dans la ville.

L'eau, la clé de notre résilience et un bien commun à préserver

À mesure que les épisodes de sécheresse deviennent de plus en plus récurrents, et plus intenses, la Métropole poursuit ses investissements pour être en situation de sécuriser la capacité à délivrer de l'eau potable pour toute situation. Elle a ainsi financé la rénovation de l'usine de La Roche à hauteur de 89,5M€ afin de pérenniser sa capacité de production et accompagner le développement du territoire. Au total, près de 460 M€ d'investissement sont prévus sur ce mandat sur la politique du petit et grand cycle de l'eau, dont plus de 170 M€ afin d'assurer la bonne gestion et distribution de l'eau potable sur le territoire.



L'usine de l'eau

Le site de production d'eau potable de l'usine de La Roche, située à l'est de Nantes, se déploie actuellement sur 12 hectares en bord de Loire.

Elle produit environ 43 millions de m³/an et alimente 85% des habitants de Nantes Métropole, mais également les habitants du Nord-Ouest du département (CARENE et Cap Atlantique).

Nantes veille également à réduire sa consommation d'eau. Durant l'été, elle a par exemple arrêté le lavage des chaussées à grandes eaux et installé de nouvelles solutions pour stocker et réutiliser les eaux de pluie sur certains de ses centres techniques.

Aller plus loin dans la préservation de l'eau sur le territoire

Dans le cadre du Schéma directeur départemental de sécurisation en eau potable prévu pour 2023, Nantes Métropole réfléchit avec ses partenaires à sécuriser son approvisionnement soit par l'exploitation de nouvelles ressources, d'un nouveau site de pompage et/ou de production soit par la réalisation d'échanges via des interconnexions à créer ou renforcer. Ces solutions permettront à la collectivité de faire face aux nouveaux épisodes de sécheresse qui se profilent devant nous.

La Métropole prévoit également un large programme d'actions pour réaliser des économies d'eau à l'échelle de la collectivité.

Ce dispositif prévoit un accompagnement des communes de la métropole volontaires pour réaliser des économies sur l'espace public. La normalisation de la réutilisation de l'eau de pluie pour nettoyer les rues sera permise par l'installation de cuves de stockage : 15 centres techniques (dont 8 à Nantes) seront ainsi équipés pour alimenter en eau les balayeuses-laveuses de voirie. A Nantes, d'ici l'été prochain, l'eau des pataugeoires sera réutilisée pour arroser les espaces verts. Après une expérimentation concluante dans le quartier de la Beaujoire, l'installation d'un système d'**arrosage de goutte à goutte** pour la protection des jeunes pousses doit aussi être étendue, en passant de 20 arbres équipés à 1 000 d'ici la fin de l'année. Concernant les particuliers, Nantes prévoit donc une aide au financement de récupérateurs d'eau afin d'économiser cette précieuse ressource. Mais également par des dons de mousseurs de robinet hydro-économiques. Ces derniers permettent d'économiser entre 50 et 60% d'eau au robinet.



L'énergie, accélérer la transition vers le renouvelable et la sobriété

Depuis 2007, le Plan Climat de la Métropole la positionne comme l'une des collectivités pionnières françaises et européennes en la matière. Afin de se donner les moyens de ses ambitions, la Métropole a mis en place des choix forts, dont la gratuité des transports le week-end et un investissement de 115 M€ sur le mandat afin de promouvoir la pratique du vélo. En décembre 2021, elle a ainsi revu ses objectifs à la hausse à horizon 2050 en prévoyant d'atteindre une consommation énergétique entièrement renouvelable et décarbonée grâce au développement des ENR dans l'ensemble de ses politiques publiques métropolitaines.



Pionnière pour les réseaux de chaleur, la Métropole compte de nombreux logements raccordés et permet ainsi à ses habitants de pouvoir bénéficier d'une énergie calorifique produite localement tout en bénéficiant d'une empreinte carbone réduite et à un prix maîtrisé. En augmentant la part d'énergie renouvelable (à savoir la collecte de la biomasse et la récupération des déchets) qui ne repose donc pas sur les énergies fossiles, l'on accroît ainsi également cette protection tarifaire pour la population. Pour aller dans ce sens, le renouvellement en fin d'année de la délégation de service public du réseau de chaleur de Bellevue-Chantenay lui permettra ainsi de passer de 55% à 80% minimum de chaleur renouvelable.

Les réseaux de chaleur à Nantes Métropole

- nombre de logements raccordés : 39 686, soit 12% des logements du territoire (320 053),
- nombre de logements sociaux raccordés : 24 467 soit 35% du global (69 600)
- linéaire de réseaux de chaleur en place : 148 km
- part d'énergie renouvelable et de récupération moyenne : 74%
- émission de CO2 évitée annuellement : 65480 tonnes

Concernant les énergies photovoltaïque, grâce à son Plan Soleil qui promeut une démarche 100 % « Toits utiles », le cadastre solaire se poursuit avec l'ouverture d'un nouveau site le 12 septembre. Sur le patrimoine de la Ville, 7 installations solaires photovoltaïques ont été mise en service en 2022 pour une puissance installée de 112 Kwc : (piscine Petite Amazonie, immeuble du Champ de mars, groupe scolaire des Chataigniers, piscine de la Durantière, le gymnase Christiane Moreau, le CCAS, la maison de quartier des Confluences).



Renforcer son plan de sobriété et accélérer la massification des énergies renouvelables dans le mix énergétique

Afin de poursuivre ce travail déjà entrepris, la Métropole nantaise va accélérer cette massification des énergies renouvelables dans son mix énergétique et renforcer son plan de sobriété à travers de nouvelles mesures. Elle va ainsi accélérer le plan hivernal de sobriété de la collectivité, incluant : une baisse de 1°C de l'eau et de l'air des piscine, l'extinction symbolique de l'éclairage nocturne du patrimoine municipal (l'Hôtel de Ville, la mairie de Doulon, la mairie de Chantenay, la tribune stade Saupin, les bâtiments administratifs, le théâtre Graslin et le château des ducs de Bretagne, hors soirées et événements), ainsi que le remplacement des luminaires par des LEDs des équipements publics d'ici la fin du mandat, la suppression de l'eau chaude dans les bureaux municipaux et métropolitains et le déploiement d'un plan de rénovation énergétique.

Pour massifier l'utilisation des énergies renouvelables sur son territoire, Nantes Métropole va raccorder à un réseau de chaleur toutes les nouvelles constructions de plus de 100KW (20 logements) dans un périmètre de 50m de part et d'autre d'un réseau existant à partir du 1er septembre 2022. Elle va également développer davantage les réseaux de chaleur Nord Chézine et Centre Loire en vue de raccorder le Centre Commercial Paradis et le Pôle maintenance et ateliers de la Ville de Nantes.

La Métropole accélère aussi sur le photovoltaïque : après les 7 installations déjà mises en service en 2022 sur le patrimoine de la Ville, 10 nouvelles installations sont programmées d'ici fin 2022 et les premiers mois de 2023, les écoles de Port Boyer, du Plessis Cellier, de la Contrie, le Conservatoire, la Cité des congrès, la Maison des syndicats, le Pôle maintenance et Ateliers, les centres techniques Ignasiak et de la Bordière ainsi que le pôle associatif Contrie vont également être équipés, soit près de 500 KWc d'énergie produite, rien que sur l'année 2022.

Essentielle aussi, l'accélération et la massification de notre production d'énergie renouvelable : la Métropole a engagé des réflexions sur une nouvelle approche plus globale, des nouveaux outils et une gouvernance plus territoriale qui pourrait nous permettre d'accompagner et d'aider acteurs et citoyens avec plus de forces sur tous leurs projets : travaux de rénovations, d'efficacité énergétique ou de production d'ENR.

Massifier l'accompagnement de la rénovation énergétique des logements



La rénovation énergétique est au cœur des actions portées par la Métropole. Dès juin 2019, le conseil métropolitain a adopté un dispositif d'aide directe à la rénovation énergétique du parc social à destination des bailleurs sociaux du territoire, avec l'objectif de les inviter à atteindre des niveaux de performances énergétiques après travaux améliorant le confort des locataires sans augmentation de la quittance (loyer et charges). Entre 2019 et 2021, 1393 logements ont ainsi bénéficié d'un accompagnement de la métropole à hauteur de 8,5 M€. De plus, en décembre 2021 a été lancée la démarche expérimentale (Énergie Sprong) qui concerne 523 logements complémentaires. Un budget annuel de 5M€ par an est déployé par la Nantes Métropole à ces opérations.

Pour l'habitat privé, Nantes Métropole maintient son objectif de rénovation de 5000 logements par an dont 1500 logements sociaux. Elle accompagne les porteurs de projets avec une équipe interne pour guider les copropriétés et animer des temps professionnels et grand public. Concernant les propriétaires, ils peuvent bénéficier d'accompagnement du guichet unique de la rénovation énergétique. Au total, en 2021, près de 1 000 rendez-vous et 60 événements grand publics ont été organisés.

Avec cette rentrée sous le signe de la sobriété énergétique, la Métropole renforce sa communication sur l'espace public dès ce mois de septembre avec une distribution de flyer dans cinq de ses communes (La Montagne, Saint-Sébastien, Mauves, Couëron et les Sorinières). Elle a également prévu un programme d'animation dans les territoires ainsi qu'à la Maison de l'habitant.

La plus large opération d'autoconsommation collective à l'échelle d'un quartier en France

Cette opération, une des premières en France en centre urbain métropolitain, s'étendra dans un premier temps à l'ensemble du quartier République au moyen de l'installation de centrales solaires en toiture des opérations immobilières pour une puissance finale avoisinant 2MWc (10 000 m²). L'électricité produite (environ 2GWh par an) couvrira 15 à 20% de la consommation totale en électricité du quartier, en s'appuyant sur le réseau de distribution classique mais sans revente au concessionnaire.

La mise en œuvre de cette opération sera assurée par la société HELIA Ile de Nantes, constituée des sociétés LEGENDRE ENERGIES, LAD-SELA et ENERCOOP. La Samoa a retenu ce groupement en 2021 à la suite d'un appel à projets et a signé en juillet 2022 un protocole d'accord avec HELIA Ile de Nantes actant les engagements des 2 parties pour assurer la mise en œuvre de l'opération d'autoconsommation collective. L'opérateur énergie aura ainsi en charge la conception, la réalisation et l'exploitation de cette opération pour une durée de 30 à 40 ans, tandis que la Samoa pilotera l'ensemble des acteurs (opérateurs immobiliers, bailleurs, maîtrises d'œuvre) pour permettre la bonne intégration des centrales solaires dans les programmes immobiliers.

Fabrique de la ville, adapter la métropole aux pics de chaleur

La Ville de Nantes est reconnue pour son ambition en matière d'espaces verts et de nature en ville. Afin de lutter contre les îlots de chaleur, les inondations et contribuer au bien-être de ses habitants, la Ville de Nantes a développé son « capital vert » afin d'équilibrer l'intensité urbaine avec une politique de désartificialisation des sols et de renaturation. Depuis 2021, le Plan pleine terre de la Ville de Nantes s'est concentré autour de trois types d'espaces publics de la Ville de Nantes et de la métropole : sur la voirie et l'espace public, les écoles et les crèches et la trame verte et bleue. La collectivité a débuté un travail de végétalisation partout où le bitume n'est pas nécessaire aux usages. Les secteurs prioritaires pour les interventions sont les îlots de chaleur urbains, les espaces avec des problématiques d'inondations et les quartiers les plus minéralisés avec des carences en espaces verts.



Dernier projet en date, la gare nord bénéficie d'une vaste esplanade ouverte sur le Jardin des Plantes, et devient le point de départ de la première branche de l'Étoile verte. 3,5 ha ont ainsi été reconquis et aménagés au bénéfice des piétons, des modes de déplacements doux et de la nature en ville. Au total, la nouvelle esplanade compte 62 % de surfaces végétalisées supplémentaires, et 60 arbres en plus.

Afin de favoriser le développement de la faune animale et végétale en ville, 50 Oasis de biodiversité vont être créées sur le territoire nantais d'ici la fin du mandat. Ces nouvelles oasis vont ainsi venir accentuer le rôle des squares et jardins comme réservoirs de biodiversité. Au total, 22 oasis de biodiversité verront le jour en 2022-2023, et les six premiers ont déjà été livrés dès ce printemps.

Car chacun des habitants peut contribuer à son échelle à ce travail de végétalisation de l'espace urbain engagée depuis une vingtaine d'années dans les 11 quartiers, la Ville de Nantes a développé différentes opérations afin d'inviter les Nantais à se retrouver autour de la nature. Cette participation s'illustre avec l'opération « Ma rue en fleurs », reconduite pour la 10ème année cet automne, par laquelle 10 000 sachets de graines (composés à 100% d'espèces végétales locales produites et collectées dans le bassin armoricain) vont être distribués gratuitement aux habitants de la métropole nantaise. 80 sites de jardins collectifs dont 25 potagers solidaires et plus de 1200 parcelles sont ainsi implantés sur la ville de Nantes afin de favoriser la pratique de l'agriculture urbaine et renforcer la solidarité au sein de l'ensemble des quartiers nantais. D'ici la fin du mandat, la Ville de Nantes prévoit de dépasser la barre symbolique des 100 jardins collectifs.

Un été historiquement chaud et sec accompagné par la Ville de Nantes

Cet été, alors que Nantes a connu plusieurs épisodes de canicules d'une intensité sans précédent et une longue période de sécheresse qui se poursuit, la Ville a mis en œuvre plusieurs dispositifs pour permettre aux Nantais, ainsi qu'aux visiteurs et touristes, de se rafraîchir et de vivre au mieux cette situation. Nantes, avec ses 101 parcs et jardins et sa trame verte et bleue, dispose d'un grand maillage d'îlots de fraîcheur, où les températures sont moins élevées en période de fortes chaleurs. Le nombre de squares, parcs et jardins ouverts 24h/24 pour se rafraîchir en soirée est donc passé à 85 pour cet été.

De plus, pour boire ou remplir sa gourde, la Ville de Nantes poursuit le déploiement de nouveaux points d'eau sur l'espace public. Leur nombre a été doublé depuis 2020 ; on les trouve dans les parcs, les cimetières, les lieux d'accueil, les secteurs très fréquentés comme le parvis nord de la gare de Nantes ou les sites propices à la promenade ou au sport. 17 pataugeoires ont également été mises en eau pour cette saison estivale et maintenues pendant la période de sécheresse suite à une dérogation demandée par la Ville de Nantes à la Préfecture et pour permettre à tous les habitants de pouvoir se rafraîchir, y compris et surtout pour ceux ne pouvant partir en vacances durant l'été.

Pour accompagner les publics les plus fragiles durant cette période, la Ville a envoyé un courrier aux personnes encore non inscrites sur le registre « canicule » afin de leur proposer d'être contactées par

téléphone ou pour recevoir des visites à domicile en cas de nécessité. En composant le numéro d'Allô Nantes (02 40 41 90 00), les personnes âgées ou personnes handicapées ont pu accéder à l'ensemble des informations et connaître les services qui s'offrent à elles. Une maraude (menée par le 115) a également pu faire de la distribution de brumisateurs et de bouteilles d'eau à travers la ville. Cet été sans précédent par ses conditions climatiques a permis de révéler l'importance de la fabrique de la ville, pour créer un environnement adapté à des températures toujours plus élevées.

Accélérer le travail de désartificialisation des sols et de végétalisation de l'espace urbain



Afin d'accélérer la mise en œuvre du Plan pleine terre pour une ville plus résiliente face au changement climatique, le second volet de ce travail de désartificialisation des sols comprend tout un processus de débitumisation des cours d'école afin d'en transformer 30 % avec plus de végétalisation d'ici 2035. Sur le mandat, l'objectif de ce plan pleine terre est de végétaliser à minima 7 ha, soit l'équivalent de la surface du Jardin des Plantes. Par ailleurs, la collectivité étudie la désimperméabilisation de 10 000 m² (1 ha) supplémentaires en centre-ville, en plus de ceux déjà annoncés, ce plan permettra ainsi à la ville de Nantes de lutter plus efficacement contre le réchauffement climatique. Ce travail de renaturation s'accompagnera également d'un plan de végétalisation vertical sur le patrimoine public avec des plantes grimpantes provenant de la pépinière de la Ville de Nantes.

La Ville de Nantes prévoit aussi un partenariat avec l'Office national des forêts afin de leur mettre à disposition 50 hectares, entre Nantes et Saint-Nazaire, pour soutenir le développement d'arbres et de végétaux mieux préparés au réchauffement climatique. La Direction Nature Jardins prévoit également la plantation de 1500 jeunes chênes cet hiver et 5000 l'été prochain. Ces graines de chênes plus résistants seront ramassées et mises en culture dans les pépinières du Grand Blottereau avant d'être plantées dans la ville.